

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE RELATIF A LA RENOVATION DU CENTRE DE CULTUREL ET SPORTIF GEORGES POMPIDOU DÉCISION N° DM-22-260 EN DATE DU 13 JUILLET 2022

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-206490 en date du 2 juin 2020 déléguant Monsieur Robin LOUVIGNE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives au cadre de vie, à la propreté et aux mobilités.

VU le projet de la ville de Vincennes de rénover le centre culturel et sportif Georges Pompidou située au 142 rue de Fontenay à Vincennes pour lequel il est nécessaire de désigner un coordinateur SPS.

CONSIDÉRANT l'offre de la société APAVE dont le siège social est situé 17, rue Salneuve 75017 Paris, qui est la plus avantageuse pour le lot n°2 SPS

DÉCIDE

DE SIGNER un contrat avec la société APAVE représentée par Monsieur Giard François, Chef d'Agence lle de France Sud Est, dument habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 18 696 € HT.

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220713-lmc1H9

094-219400801-20220713-Imc1H9937H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/07/2022

Date de Publication : 13/07/2022